



- ACTE D'ENGAGEMENT-

Enlèvement et recyclage de l'actuel onduleur, achat et maintenance préventive et curative d'un nouvel onduleur pour le compte de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne

POUVOIR ADJUDICATEUR

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE

24, Rue Riquet
31046 TOULOUSE Cedex 9

A - OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'objet du marché concerne l'enlèvement et le recyclage de l'actuel onduleur ainsi que l'achat, l'installation et la maintenance préventive et curative d'un nouvel onduleur, pour le compte de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, située au 24 Rue Riquet, 31046 Toulouse Cedex 9.

Il est à noter que le nouvel onduleur doit impérativement être installé, au plus tard le 28/11/2026.

Codes CPV :

31155000-7 : Onduleurs.

51611100-9 : Services d'installation de matériel informatique.

50312000 : Maintenance et réparation de matériels informatiques.

Conformément à l'article L2125-1 du CCP, le présent marché est exécuté sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire.

B - ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT

B1 - Identification et engagement du titulaire :

En cas de groupement, il s'agit de la désignation de son mandataire, de sa forme et de ses membres

Le signataire,

Nom et prénom du signataire	
Qualité du signataire	

Nom commercial et dénomination sociale de l'établissement	
Adresse de l'établissement et de son siège social	
Adresses mail : - Adresse mail du signataire : - Adresse mail de la personne en charge du dossier (adresse mail de l'interlocuteur dédié au suivi du marché) : - Adresse mail de l'interlocuteur désigné pour transmission des bons de commande :	
Téléphone professionnel	
Numéro SIRET	

- ☐ s'engage sur la base de son offre, pour son propre compte ;
- ☐ s'engage sur la base de son offre, pour le compte de la société ;
- ☐ s'engage sur la base de son offre, en tant que mandataire du groupement :
☐ Groupement solidaire
☐ Groupement conjoint

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT

à exécuter les prestations demandées au montants indiqués dans les annexes financières DPGF et BPU.

B2 - COMPTE A CREDITER :

(Compléter le tableau ci-dessous et joindre un RIB)

TITULAIRE DU COMPTE :	
NOM DE L'ETABLISSEMENT BANCAIRE :	
ADRESSE :	
TELEPHONE :	
N° SIRET :	
CODE IBAN :	
CODE BIC :	

Au sein du tableau vous remplissez les données liées au mandataire. Ce tableau est à dupliquer en fonction du nombre de co-traitant concerné :

Par un groupement conjoint avec prestations individualisables

Par un groupement solidaire

B3 - AVANCE :

Il sera fait application des dispositions de l'article R2191-3 du code de la commande publique et du taux fixé dans le cahier des charges.

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ OUI ☐ NON

B4 - DUREE DU MARCHÉ :

Durée de l'accord-cadre

Le présent marché prend effet à compter de la date d'envoi de la lettre de notification au titulaire accompagnée du bon de commande déclenchant la prestation, il est conclu pour une durée de douze (12) mois, renouvelable trois (3) fois de manière tacite dans la limite d'une durée totale de quarante-huit (48) mois. En cas de reconduction tacite, le Titulaire ne pourra s'y opposer.

La notification d'accord se fera de manière dématérialisée sur la plateforme [PLACE](#), et par mail.

Si l'Organisme, décide de ne pas renouveler l'accord-cadre, le Titulaire en sera informé dans un délai de 2 mois avant la date d'anniversaire du marché (date de la notification).

L'Organisme pourra émettre des bons de commande pendant toute la durée de l'accord-cadre. Cependant, l'exécution des prestations commandées avant terme peut s'achever au-delà de la période de validité de l'accord-cadre pour répondre à un besoin spécifique. L'exécution du bon de commande ne pourra pas excéder 6 mois, à compter de la date d'échéance de l'accord-cadre.

C- MODALITES D'ETABLISSEMENT DES PRIX

Les prix de règlement des prestations, sont ceux indiqués par le Titulaire dans les annexes financières **DPGF** et **BPU**. Il certifie que les prix stipulés dans sa grille tarifaire n'excèdent pas ceux de son barème pratiqué à l'égard de l'ensemble de sa clientèle. Il s'engage à fournir à l'Organisme toutes justifications permettant de vérifier cette conformité.

Les paiements convenus donnent lieu à la taxe à la valeur ajoutée, selon la réglementation applicable à la date d'encaissement ou de débit selon l'option du fournisseur.

D- SIGNATURE DU MARCHE PAR LE TITULAIRE

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché :

- **Les pièces particulières :**
 - L'Acte d'engagement (**AE**), complété et signé par les deux parties.
 - Le Cahier des charges.
 - Le Cadre de réponse.
 - Le Mémoire Développement Durable.
 - Le Bordereau des prix unitaires (**BPU**) en version Excel, à compléter et signer.
 - La Décomposition du prix global forfaitaire (**DPGF**) en version Excel, à compléter et signer.
 - Les bons de commande émis par l'Organisme.
 - Les formulaires **DC1 et DC2**, et **DC4** en cas de sous-traitance, à compléter.
- **Les pièces générales :**
 - L'arrêté du 19 juillet 2018, portant réglementation sur les accords-cadres passés par les Organismes de Sécurité Sociale,
 - Le code de la commande publique,
 - Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG/FCS) approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021
 - La réglementation et les normes qui s'imposent au vu de la prestation.

Cette liste n'est pas exhaustive, le Titulaire s'engage à respecter l'ensemble de la réglementation ayant trait à sa profession ainsi que les règles du code du travail.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces constitutives du marché susvisé, et conformément à leurs clauses, le signataire* s'engage à exécuter les prestations demandées, aux prix indiqués dans l'annexe financière fournie dans son offre.

Fait à, le

Cachet et signature du Titulaire

**Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.*

E- IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation de l'acheteur :

Monsieur Jean-Charles PITEAU
Directeur
Reconnu comme le Pouvoir Adjudicateur

Personne habilitée à donner les renseignements :

Madame DELBERT Marie-Laure
Responsable de l'administration générale

Désignation du comptable assignataire :

(Articles 10 et 11 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

Madame FOURCADE Céline
Directrice Financière

F - DECISION ET SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

- ☐ Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- ☐ Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4)
- ☐ Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;
- ☐ Autres annexes (A préciser) ;

Fait à Toulouse, le

Signature du Pouvoir Adjudicateur,

Monsieur Jean-Charles PITEAU

Le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales
de la Haute-Garonne